INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 14 décembre 2021**

* Les principaux indices boursiers européens ont terminé dans le rouge mardi, dans le sillage de l'ouverture à Wall Street, alors qu'ils avaient passé la majeure partie de la séance autour de l'équilibre. Le CAC 40 a ainsi cédé 0,69% à 6 895,31 points et l'Euro Stoxx 50, 0,84% à 4 147,99 points. A New-York, le Dow Jones et le Nasdaq lâchent respectivement 0,32% et 1,77% en fin de journée.
* La séance a été dominée par les inquiétudes autour du variant Omicron, dont la propagation avance rapidement. Si ses effets et sa dangerosité restent à démontrer, les investisseurs craignent que l'explosion des cas ne mène à plus de restrictions. Des restrictions qui pourraient entraver la reprise économique, notamment au cours de la période des Fêtes.
* La seconde grande actualité est le début de la réunion de la Fed, qui devra rendre demain sa décision de politique monétaire. Selon les observateurs, la banque centrale américaine devrait annoncer une accélération du "tapering", c'est-à-dire la régularisation de sa politique de rachats d'actifs.
* La Réserve Fédérale pourrait également laisser entendre qu'une hausse des taux pourrait être menée dès l'année prochaine, alors que l'inflation n'est plus jugée "transitoire".
* Une analyste qui semble d'autant plus pertinente que les prix à la production aux Etats-Unis ont augmenté de 0,8% en novembre par rapport à octobre, contre +0,5% attendu. En données annualisées et ajustées des éléments les plus volatils, ils ont bondi de 7,7% (contre 7,2% attendus), établissant un record depuis le début du calcul de cette statistique en 2011.
* En Europe, la hausse de la production industrielle en octobre (+1,1%) n'a eu aucune influence.
* Les cours du pétrole accusent leur deuxième séance consécutive de baisse. Vers 17h30, le baril de Brent perd 1,1% à 73,5 dollars. Les actifs à risque sont pénalisés par le regain d'aversion pour le risque suscité par Omicron. La rapide propagation du nouveau variant fait craindre de nouvelles restrictions sanitaires et un comportement plus prudent des agents économiques qui pourraient peser sur la demande d'or noir. Ce matin, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a revu à la baisse sa prévision de la demande mondiale de pétrole pour 2021 et 2022 de 100 000 barils/jour.
* Décidément, Elon Musk est passé maître dans l’art d’enflammer une cryptomonnaie avec un simple tweet. Cette fois, c'est le Dogecoin qui en profite: il bondit de 21,13% à 0,1903 dollar, en fin d'après-midi. Le milliardaire a écrit sur son compte Twitter que Tesla autoriserait les paiements en Dogecoin pour certaines marchandises proposées à la vente. Il s’agira d’une expérimentation.
* Le Haut Conseil de stabilité financière (HCSF) a décidé de laisser inchangé à 0 % le taux du coussin de fonds propres bancaires contra-cyclique. L'organisme français chargé de veiller à la stabilité financière en France prévoit cependant une normalisation du taux du coussin à son niveau d’avant crise, soit 0,5%, à l’occasion de sa prochaine réunion en mars 2022.

Il estime qu'après les circonstances exceptionnelles ayant motivé son relâchement, la conjoncture économique et financière justifie une normalisation prochaine du coussin contracyclique. Il note à ce propos la forte dynamique du crédit, le poids important de l'endettement et la position avancée dans le cycle financier.

Le coussin de fonds propres contra-cyclique est défini comme une surcharge en fonds propres. " Lorsqu'on estime que le risque systémique cyclique augmente, il convient d'accumuler des fonds propres pour créer des coussins qui accroissent la résilience du secteur bancaire en cas de réalisation des pertes en période de crise. Ceci permettra de maintenir l'offre de crédit et d'atténuer la phase de repli du cycle financier " explique le Comité européen du risque systémique.

Il peut également aider à atténuer la croissance excessive du crédit pendant la phase d'expansion du cycle financier.

Entre le 1er juillet 2019 et le 2 avril 2020, le taux en vigueur était resté fixé à un niveau de 0,25 % et devait passer à 0,5 % au 2 avril 2020, conformément aux précédentes décisions du Haut Conseil. Le HCSF avait décidé le 30 juin 2020 de maintenir le taux à 0 %.

* En octobre 2021, la production industrielle a augmenté de 1,1% dans la zone euro, par rapport à septembre 2021, selon les estimations d’Eurostat, l’office statistique de l'Union européenne. Le consensus Reuters anticipait une hausse de 1,2%. Dans le détail, la production a augmenté de 3% pour les biens d’investissement, de 1,7% pour les biens de consommation durables, de 0,4% pour les biens de consommation non durables et de 0,1% pour l’énergie, tandis que la production a diminué de 0,6% pour les biens intermédiaires.

**SOCIETES**

* A la bourse de Paris, Orange (+2,16%) a a fait partie des plus fortes hausses du CAC 40 grâce aux tractation d'Altice sur BT Group. Le Crédit Agricole (+0,87%) et la Société Générale (+0,99%) s'en sont également bien sortis grâce à la remontée des taux longs. A l'inverse, les valeurs défensives, comme Eurofins (-5,31%) ou Dassault Systèmes (-2,5%) ont souffert.
* BT Group chute de 5% ce matin à la bourse de Londres, à 166,10 pence par action, après l'annonce de la montée au capital d'Altice UK. C'est la seconde fois cette année que la société de Patrick Drahi acquiert des parts du groupe de télécommunications britannique: elle avait en effet déjà acquis en juin dernier 1,2 million de titres, représentant 12,1% du capital de BT, pour environ 2,2 milliards de livres. Cette fois-ci, Altice UK a porté sa participation à 18%, renforçant ainsi son statut de premier actionnaire du britannique, et a réaffirmé ne pas avoir l'intention de lancer d'OPA.

Si le prix d'acquisition n'a pas été divulgué, Patrick Drahi s'est procuré les titres sur la marché, mais ne l'a pas fait auprès de l'allemand Deutsche Telekom, a déclaré une source proche du dossier à Reuters.

L'investissement initial d'Altice UK, créée spécifiquement pour mener à bien cette acquisition, avait été fait dans le but de soutenir BT dans le développement de son réseau de fibre optique. L'opérateur historique au Royaume-Uni s'est en effet lancé dans un vaste plan de 15 milliards de livres qui doit lui permettre de relier 25 millions de foyers à la fibre, contre 20 millions visés précédemment. Il avait par ailleurs déclaré envisager le financement des 5 millions supplémentaires par le biais d'une coentreprise avec des partenaires externes.

Le gouvernement britannique n'est pas resté sans réagir à l'annonce de cette prise de participation. "Nous suivons la situation de près", a déclaré un porte-parole. "Le gouvernement s'est engagé à niveler le pays par le biais de l'infrastructure numérique, et n'hésitera pas à agir si nécessaire pour protéger notre infrastructure nationale critique de télécommunications."

* C’est désormais fait. Après plusieurs mois de négociations, les organisations syndicales représentatives CFE-CGC, CFDT et FO, et la direction de Renault (-0,43% à 29,26 euros) ont signé aujourd’hui un accord social pluriannuel pour la France. Cet accord, intitulé « Re-Nouveau France 2025 », s’appliquera sur la période 2022-2024.

Selon les termes de l'accord, le constructeur automobile attribuera 9 nouveaux véhicules en France, dont une majorité 100 % électrique, avec l'ambition de produire plus de 700 000 véhicules par an dans l'Hexagone.

Pour être au rendez-vous de la mobilité de demain, le groupe doit acquérir de nouvelles compétences et engage 2 500 recrutements en France répartis sur les trois années de l'accord, dont 2 000 dans les usines et 500 dans les fonctions ingénierie et tertiaire, tout en poursuivant la politique jeunes.

Le groupe prévoit également 10 000 parcours de formation et reconversion pour développer les compétences des salariés vers la nouvelle chaîne de valeur de l'industrie automobile, notamment via la ReKnow University qui rassemblera plusieurs campus en France.

En contrepartie, Renault procédera d'ici à la fin de l'accord à 1 700 départs, sur le principe du volontariat, dans l'ingénierie et les fonctions supports. Initialement, le groupe envisageait 2 000 départs.

Le groupe au losange s'est engagé à ne pas fermer les sites industriels, logistiques, pièces et accessoires du périmètre de l'accord ainsi que les sites techniques d'ingénierie de Lardy et d'Aubevoye sur toute la durée de l'accord.

Parallèlement, Renault réduira de moitié d'ici à 2025 son empreinte immobilière tertiaire en Île-de-France, " ceci pour tenir compte des nouvelles pratiques de travail ", indique-t-il.

Sur le plan industriel, le plan de Renault affectera au pôle ElectriCity la Mégane E-Tech Electric, la future Renault 5 électrique, la version électrique de Nouveau Kangoo, un projet de SUV électrique et un autre futur véhicule.

Pour sa part, l'usine de Dieppe produira un nouveau véhicule Alpine et celle de Sandouville le Nouveau Trafic électrique.

En parallèle, l'usine de Batilly accueillera le remplaçant de Master ainsi qu'un véhicule partenaire.

Enfin, le futur moteur électrique 100 kW et l'ensemble de sa chaîne de valeur sont affectés à l'usine de Cléon tandis que Le Mans recevra des activités châssis liées à ces nouveaux véhicules.

* Saint-Gobain cède 0,60% à 58,23 euros, après avoir annoncé la vente de trois de ses quatre dernières enseignes de distribution spécialisées en plomberie, chauffage et sanitaire au Royaume-Uni. Le spécialiste des matériaux de construction cèdera donc ses enseignes Neville Lumb, DHS et Bassetts à son concurrent britannique Wolseley UK dans le cadre de son plan "Grow & Impact" visant la poursuite de la stratégie d’optimisation du portefeuille.

Par ailleurs, le groupe français est entré en négociations exclusives avec Wolseley UK en vue de la cession d'Ideal Bathrooms, sa dernière enseigne de distribution spécialisée en produits de plomberie, chauffage et sanitaire au Royaume-Uni.

Les quatre enseignes susmentionnées emploient au total 485 employés et disposent de 25 points de vente, générant un chiffre d'affaires d'environ 130 millions d'euros en 2020. Une fois ces transactions finalisées, début 2022, Saint-Gobain n'aura plus aucune marque de distribution spécialisée en plomberie, chauffage et sanitaire au Royaume-Uni.

* ID Logistics a annoncé ce matin l'acquisition de Colisweb, un spécialiste français de l’organisation de la livraison du dernier kilomètre sur rendez-vous. Le montant de l'opération, intégralement versé en numéraire, est basé sur une valeur d’entreprise de 24 millions d'euros. Un complément de prix pouvant atteindre un maximum de 14 millions d’euros pourra être versé en 2023 et 2024 en fonction de l’atteinte d’objectifs de développement des activités de Colisweb. La finalisation de l’acquisition est prévue pour début 2022.

Cette acquisition permettra à ID Logistics de renforcer son offre de services auprès des distributeurs et des e-commerçants en se dotant d'une plateforme de livraison du dernier kilomètre, étape critique de la supply chain, notamment pour les colis volumineux ou encombrants.

Coliweb a été créé en 2013 et est implanté sur le site de Lille - Euratechnologies. Présent sur toute la France, le groupe peut compter sur un réseau de 1500 livreurs locaux. Il devrait réaliser en 2021 un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros pour près de 750 000 colis livrés.

* L’autorité de la concurrence britannique, Competition and Markets Authority, juge qu'Apple et Google ont pu tirer parti de leur pouvoir de marché pour créer des écosystèmes largement autonomes. Par conséquent, il est extrêmement difficile pour toute autre entreprise d'entrer et de les concurrencer de manière significative avec un nouveau système. Apple n'autorise pas de magasins d'applications autres que le sien et a mis en place des règles qui limitent la fonctionnalité d'autres navigateurs.

Une situation similaire semble se produire avec Google par le biais de ses contrats avec les fabricants d'appareils Android, bien qu'il offre sa plateforme Android sur une base open source. Ces accords encouragent la préinstallation de Play Store et de Chrome, ce qui signifie qu'ils sont utilisés par l'écrasante majorité des clients Android.

Les développeurs d'applications doivent également se conformer aux règles d'Apple et de Google concernant l'accès à leurs magasins d'applications, que certains jugent trop restrictives.

L'autorité a présenté une série de mesures qui pourraient être prises pour résoudre ces problèmes : faciliter le passage des utilisateurs entre les téléphones iOS et Android lorsqu'ils souhaitent remplacer leur appareil sans perte de fonctionnalités ou de données; faciliter l'installation d'applications par d'autres moyens que l'App Store ou le Play Store et permettre à toutes les applications de donner aux utilisateurs le choix du mode de paiement in-app pour des éléments tels que les crédits de jeu ou les abonnements, plutôt que d'être lié aux systèmes de paiement d'Apple et de Google.

Elle recommande aussi de permettre aux utilisateurs de choisir plus facilement des alternatives à Apple et Google pour des services tels que les navigateurs, notamment en veillant à ce qu'ils puissent facilement définir le navigateur qu'ils utilisent par défaut.

**ANALYSES**

* Les économistes sont comme les épidémiologistes. Avec l'émergence du nouveau variant Omicron, ils intègrent l'idée que la page du Covid-19 ne sera pas tournée en 2022. La reprise sera « sous contrainte ».

C'est d'ailleurs le titre retenu par l'Insee pour sa note de conjoncture publiée ce mardi. Pour l'instant, l'économie résiste bien. Et l'Insee estime donc, comme la Banque de France qui a relevé ses prévisions il y a quelques jours, que la croissance devrait atteindre 6,7 % cette année.

L'institut de statistiques prévoit toujours une hausse de 0,5% du PIB au dernier trimestre 2021. L'activité se situerait ainsi en fin d'année 0,4 % au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire, avec une contribution légèrement positive du commerce extérieur, dopé par des livraisons navales.

Mais pour l'Insee, la période de rattrapage, après le plongeon de l'activité de 8 % l'an dernier, est bel et bien terminée. En 2022, la croissance va se tasser. Ses projections tablent sur une progression du PIB de 0,4 % au premier trimestre, puis de 0,5 % au cours des trois mois suivants. Ce scénario assurerait un acquis de croissance à fin juin 2022 de 3 %.

A ce stade, la prévision du gouvernement est de 4 % pour l'an prochain. Mathieu Plane à l'OFCE partage cet objectif : « 4 %, c'est sans doute un peu optimiste, admet-il toutefois. Mais faire des prévisions dans le contexte actuel, c'est un peu compliqué ». Certains économistes anticipent déjà une croissance inférieure, autour de 3,5%.

La résurgence de l'épidémie crée de nouvelles incertitudes. Omicron a beau sembler moins dangereux que les variants précédents, la reprise de certains secteurs va probablement être différée. Le tourisme international et d'affaires, la restauration, l'hôtellerie : toutes ces activités risquent de souffrir. L'hypothèse retenue à ce jour par l'Insee est toutefois que les restrictions sanitaires ne seront pas durcies. Et selon ses anticipations, ce sont les services qui soutiendront la croissance l'an prochain.

Les goulets d'étranglement continuent d'entraver la production industrielle. Dans certains secteurs, les difficultés d'approvisionnement atteignent un niveau inédit. Le secteur automobile, où les composants font défaut, tourne ainsi à 70 % de son niveau d'avant-crise. Mais l'agroalimentaire est également affecté, pénalisé par des problèmes de transport. Ces tensions ne se résorberont que très lentement, selon l'Insee.

Cette situation pèse déjà sur l'investissement des entreprises. Même s'il devrait finir l'année en forte hausse, de 12 %, il donne des signes de faiblesses depuis l'été et ne devrait progresser que modestement au premier semestre 2022 (+0,3 % attendu au premier trimestre). Des perspectives qui ont conduit l'exécutif à mettre en place un plan de soutien pour aider l’industrie à surmonter ces difficultés.

Autre conséquence de la désorganisation des chaînes de valeur : les prix de fabrication ont grimpé de 14 % sur un an, à fin octobre. Ce renchérissement devrait être de plus en plus perceptible pour le client final.

La consommation des ménages qui n'est plus inférieure que de 1 % à son niveau d'avant-crise devrait rester soutenue, malgré ces augmentations de prix qui pèseront sur le pouvoir d'achat. Selon le scénario retenu par l'Insee, elle retrouverait enfin son niveau d'avant le Covid d'ici à la fin du premier semestre 2022.

**L’AGENDA DU 15 décembre 2021**

**8h45 en France**

Inflation en novembre

**14h30 aux Etats-Unis**

Ventes au détail en novembre

Prix des importations en novembre

Indice manufacturier de la Fed de New York en décembre

**16h00 aux Etats-Unis**

Stocks des entreprises en octobre

**16h30 aux Etats-Unis**

Evolution hebdomadaire des stocks pétroliers

**20h00 aux Etats-Unis**

Décision de politique monétaire de la Fed